



Note concernant l'interdiction de négation du génocide arménien

par Bernard Beauzamy
PDG, SCM SA

Le 13 octobre 2006

On lit dans la presse que le Parlement, en première lecture, a adopté un projet de loi punissant de prison quiconque nie la réalité du génocide arménien.

Toute loi prétendant définir ce qu'il faut penser d'un fait historique ou scientifique est dangereuse et inutile, comme nous allons maintenant le voir.

- Dans un pays de libre pensée et de libre expression, chacun est libre de ce qu'il pense à propos des faits scientifiques et historiques. Si je prétends que Napoléon n'a jamais existé, ou que la Terre est plate, je suis peut-être un parfait imbécile, mais c'est mon droit. Comme disait Voltaire "je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous puissiez le dire".
- Une telle loi stérilise la recherche, et même en définitive l'interdit : à quoi bon chercher, puisque la cause est entendue ?
- Elle ne convaincra personne : si quelqu'un est sceptique quant à la rotondité de la Terre, ou bien quant à la réalité de Napoléon, c'est en lui montrant des preuves, des témoignages, des analyses scientifiques, qu'on parviendra à le convaincre. Un argument d'autorité signifie au contraire que l'on ne dispose pas des preuves suffisantes.
- On ne voit pas pourquoi elle s'applique au génocide arménien, ou aux chambres à gaz, et pas aux autres faits historiques. Sera-t-on condamné si on remet en cause le fait que Jeanne d'Arc a été brûlée par les Anglais ?
- On ne voit pas en quoi le Parlement est qualifié pour s'exprimer sur ces questions. Il n'a aucune compétence scientifique ou historique.

Il s'agit donc tout simplement de la manifestation d'une idéologie qui se veut dominante et qui cherche à s'imposer. Malheureusement, dans l'histoire de l'humanité, lorsqu'une idéologie s'est imposée, cela s'est traduit par une régression : l'esprit scientifique a disparu, et les faits ainsi affirmés se sont révélés faux.

On a fait des lois qui assuraient que la Terre ne tournait pas autour du Soleil, et condamnant ceux qui affirmaient le contraire. Nous y voici revenus. Voltaire n'aurait jamais laissé passer la loi que le Parlement nous propose aujourd'hui.